

B1.29 Votre contrat de travail

<https://app.colanguage.com/fr/francais/plan-de-cours/b1/29>



Les conditions de travail

La fiche de paie

Le salaire

La convention collective

Le CDI

Le CDD

La période d'essai

Les horaires flexibles

Le RTT

Le congé maladie

Les congés payés

Le licenciement

La démission

Rompre le contrat

Licencier

Intégrer une entreprise

Négocier les conditions

Le salarié

Le bossueur

Avoir un bon boulot

Le chômage

Les allocations chômage

Le syndicat

La retraite

Partir à la retraite

1. Exercices

1. Extrait de contrat de travail – cadre en CDI (Audio disponible dans l'application)



Mots à utiliser: CDI, licenciement économique, indemnité de licenciement, période d'essai, allocation chômage, mutuelle d'entreprise, préavis, démission

Extrait du contrat de travail

Vous êtes embauché par la société DATALEX en _____ à temps plein. Votre poste de « chef de projet digital » commence le 1er mars, après une _____ de deux mois renouvelable une fois. La durée hebdomadaire de travail est de 39 heures, avec 4 heures supplémentaires payées chaque semaine. Votre salaire brut mensuel est de 3 900 €, versé à la fin de chaque mois, conformément à la convention collective Syntec.

L'entreprise propose une _____ obligatoire, dont 60 % de la cotisation est payée par l'employeur. En cas de _____, vous devez respecter un _____ de deux mois. En cas de _____, vous pouvez avoir droit à une _____ et, si vous remplissez les conditions, à une _____. Toute modification importante du contrat doit faire l'objet d'un avenant écrit, signé par les deux parties.

1. Quelles sont les principales caractéristiques de ce poste (type de contrat, durée du travail, salaire) ?

2. Dans quelles situations le salarié doit-il respecter un préavis, et de quelle durée ?

2. Complétez les dialogues

a. Négocier son CDI avec les RH

Claire, responsable RH: *Alors Julien, voici votre contrat de travail : c'est un CDI, avec 39 heures par semaine et une période d'essai de trois mois renouvelable.*

Julien, candidat: 1. _____

Claire, responsable RH: *Pour la clause de non-concurrence, elle ne s'applique que si vous partez et que nous vous versons une indemnité, elle est assez standard dans notre convention collective.*

Julien, candidat: 2. _____

Claire, responsable RH: *On peut revoir la partie variable, oui, mais le fixe est déjà au-dessus de notre grille ; si vous voulez, on peut en discuter avec le directeur cet après midi.*

Julien, candidat: 3. _____

Claire, responsable RH: *Parfait, je propose un rendez vous à 15h, et si tout le monde est d'accord, on pourra mettre le contrat au propre et le faire signer demain.*

b. Rupture conventionnelle et allocation chômage

Nadia, cadre en poste: *Marc, je voulais parler de ma situation : je ne souhaite plus rester, mais je ne veux pas démissionner, car je perdrais l'allocation chômage.*

Marc, manager: 4. _____

Nadia, cadre en poste: *Justement, avec une rupture conventionnelle, j'aurais droit au chômage et à une indemnité de départ, c'est bien ça ?*

Marc, manager: 5. _____

Nadia, cadre en poste: *Et pendant le préavis, la mutuelle d'entreprise continue ? J'ai besoin de stabilité pour ma famille.*

Marc, manager: 6. _____

Nadia, cadre en poste: *D'accord, je vais relire la proposition et, s'il n'y a pas de problème, je signerai la rupture conventionnelle pour que tout se passe correctement pour tout le monde.*

1. *Merci, j'ai tout lu, mais j'ai encore deux questions, surtout sur la durée du travail et la clause de non-concurrence. 2.* *D'accord, et est-ce qu'il serait possible de négocier un peu le salaire fixe ou au moins la prime, avant de conclure l'accord ? 3.* *Très bien, je préfère demander un entretien tout de suite pour clarifier ça avant de signer. 4.* *Je comprends, Nadia ; de notre côté on n'envisage pas de licenciement économique, mais une rupture conventionnelle pourrait être possible. 5.* *Oui, vous gardez vos droits à l'allocation chômage et vous touchez une indemnité au moins égale à l'indemnité de licenciement légale. 6.* *Oui, on maintient la mutuelle jusqu'à la fin de votre contrat ; on peut conclure un accord écrit la semaine prochaine si vous êtes d'accord sur les dates.*

3. En 8 à 10 lignes, décrivez les éléments principaux de votre contrat de travail actuel ou idéal (type de contrat, durée du travail, avantages, fin de contrat).

Dans mon contrat, il est prévu que... / Je dois respecter un préavis de... / Je bénéficie également de... / Si mon contrat se termine, je peux / je ne peux pas...
